

M'inscrire

Les inscriptions pour l'année 2018/2019 ouvriront le 1er septembre 2018.

1 Vous souhaitez vous inscrire à des unités d'enseignement à la carte.

Les unités d'enseignement sont capitalisables: cumulées, elles peuvent aboutir à la délivrance d'un diplôme/certificat.

Choisissez vos cours en consultant [l'offre de formation du Cnam Paris](#). Notez les codes des enseignements que vous avez choisis (Ex : ABC123). En cas de question, vous pouvez rencontrer un.e professionnel.le de l'accompagnement du service information et orientation, [lors des journées portes ouvertes ou directement au service information orientation](#).

Consultez [l'emploi du temps](#) des enseignements que vous avez choisis et vérifiez qu'ils ne se chevauchent pas. **Saisissez** votre [inscription en ligne](#).

2 Vous souhaitez vous inscrire à un diplôme soumis à candidature.

Avant toute inscription à un diplôme (une licence professionnelle, un master ou un mastère spécialisé), il est nécessaire et obligatoire d'avoir candidaté auprès de l'équipe pédagogique.

Pour retirer un dossier de candidature, adressez-vous directement à l'équipe pédagogique du diplôme qui vous intéresse. Vous trouverez leurs coordonnées dans l'onglet "Informations pratiques" de la fiche de chaque diplôme.

Masters : Le dossier de candidature doit être déposé à l'entrée en master (M1). Exception : le master en psychologie.

En cas d'acceptation de votre candidature, vous serez invité.e par courriel à venir vous inscrire au service de la scolarité. Sans cette convocation le service de la scolarité ne pourra pas enregistrer votre inscription.

Attention : certaines inscriptions ne sont pas accessibles en ligne

Les enseignements soumis à l'autorisation des responsables pédagogiques.

[Consultez ici la liste des enseignements soumis à autorisation](#) et retrouvez les coordonnées de la personne à contacter.

Finalisez votre inscription avec [l'autorisation signée](#) dans nos locaux.

Les formations financées par un tiers financeur.

La procédure est différente. Consultez la page [Financer ma formation](#) pour en savoir plus.

Les cours à distance dispensés par des centres Cnam en région.

Certains centres Cnam en région proposent des cours en formation à distance (FOAD) accessibles nationalement. Les personnes qui résident en Ile-de-France et qui souhaitent suivre ces cours doivent passer par le Cnam Ile-de-France pour s'inscrire. Pour cela, envoyez un mail à fod@cnam-iledefrance.fr (retirez l'étoile dans l'adresse) ou téléphonez au 01 44 78 99 19.

Les cours d'anglais.

La procédure d'inscription aux **cours d'anglais** est différente. Un test de positionnement est obligatoire. Vous pouvez la consulter sur le site du service communication en langues étrangères : langues.cnam.fr

Autre cas.

Vous ne parvenez pas à vous inscrire en ligne ? Il est possible que votre cours ne soit pas proposé par le Cnam Paris, qu'il soit fermé ce semestre, etc... Pour obtenir une réponse, [contactez-nous](#).

Tarifs

[Tarifs individuels 2018-2019](#)
[Tarifs entreprises 2018-2019](#)
[Modalités de paiement](#)
[Conditions de remboursement](#)

Planning des cours et salles d'enseignement

[Consultez l'emploi du temps des cours](#)
[Calendrier des enseignements 2018-2019](#)
[Lieux d'enseignement](#)

Inscription financée par un tiers

[Cliquez ici pour connaître les procédures des inscriptions financées par un tiers payeur](#)

Attestations de présence

Ce document est à utiliser uniquement dans le cas d'une formation prise en charge par un tiers. Il revient à l'élève de demander aux enseignants de signer une [feuille de présence](#) en cas de besoin

